

Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale

Ständerat – Conseil des Etats

1989

Wintersession – 10. Tagung der 43. Amtsdauer
Session d'hiver – 10^e session de la 43^e législature

Erste Sitzung – Première séance

Montag, 27. November 1989, Nachmittag
Lundi 27 novembre 1989, après-midi

18.15 h

Vorsitz – Présidence: M. Reymond/Herr Cavelti

Le président: En se rendant en Pologne la semaine passée, les présidents des deux conseils ont voulu marquer leur intérêt pour les mouvements de réformes en Europe orientale. M. Iten, président du Conseil national, et moi-même, sommes revenus convaincus que notre pays doit être prêt à coopérer au redressement économique des pays concernés, afin d'accélérer le déclin du totalitarisme et l'instauration d'une économie de marché.

Nous nous sommes également rendu compte que ces événements réjouissants n'impliquent pas la suppression des alliances militaires existantes. La détente n'a conduit à aucune mesure de désarmement conventionnel par les grandes puissances.

Aussi, la décision du peuple et des cantons de maintenir dans notre constitution le principe de la défense nationale était nécessaire. Une majorité des deux tiers, qualifiée dans tous les cas analogues par les commentateurs de très confortable, a suivi le préavis négatif du Parlement et a refusé la suppression de l'armée.

Le rejet de l'initiative sur les vitesses, dont le résultat laisse apparaître un profond fossé entre les régions linguistiques, a été obtenu à une majorité plus courte que celui de l'initiative sur l'armée. Il n'y a dès lors, à mon sens, aucune raison de considérer, comme le font aujourd'hui les commentateurs officiels ou de la presse, qu'il faut engager le dialogue avec les partisans d'une des deux initiatives seulement et classer purement et simplement le dossier de la deuxième, alors qu'elle a précisément obtenu plus de «oui» que la première et alors qu'elle est même nettement approuvée dans une région importante du pays.

Si une majorité du Parlement accueille avec satisfaction ces deux verdicts populaires, acquis avec une participation à la mesure de l'enjeu du scrutin, l'unanimité en revanche se fera – j'en suis persuadé – pour exprimer notre inquiétude face à la montée du racisme dans notre pays. Les agressions à l'égard d'étrangers, survenues ces derniers temps et avant-hier encore, sont intolérables, nous devons les réprimer.

Au terme de mon année présidentielle, je tiens à dire mes remerciements à chacun d'entre vous pour la manière cordiale avec laquelle vous avez accepté mes défauts innombrables et

mon autorité parfois trop précipitée. Mon désir a toujours été de conserver aux délibérations du Conseil des Etats une concision qui a fait et qui fait sa force et son respect.

J'aimerais adresser un merci tout particulier à notre vice-président, M. Cavelti, ainsi qu'à l'ensemble du Bureau qui m'ont bien facilité la tâche et surtout qui n'ont pas bouleversé les propositions d'ordres du jour préparés par le secrétariat et les décisions relatives aux priorités de l'un ou l'autre des conseils où je me suis remarquablement bien entendu avec le président du Conseil national M. Joseph Iten.

Mais la présidence ne serait pas possible sans le travail remarquable et assidu, compétent et avisé du secrétariat. Je tiens à citer spécialement Mme Annemarie Huber, notre secrétaire, M. Ulrich Plüss, notre traducteur, nos huissiers, MM. Staub, chauffeur également, et Pochon, ainsi que MM. Lippe et Mathys, enfin tous les sténographes et collaborateurs des Services du Parlement.

J'adresse enfin un merci tout particulier à la presse qui relate nos débats et décisions afin que l'information sur nos travaux soit diffusée et transmise au peuple suisse. La presse constitue un des rouages importants de la vraie démocratie. J'aime à croire que, dans notre pays, elle accomplit globalement son rôle avec compétence et pour le bien général.

Enfin, ces remerciements ne seraient pas complets si je ne citais M. Jean-Marc Sauvant, secrétaire général de l'Assemblée fédérale, pour la qualité de son travail. Ayant subi voilà cinq jours le même accident de circulation que lui en Pologne, c'est-à-dire une chute, dans le vide, de quatre à cinq mètres, je tiens à l'assurer des vœux de tout le Conseil des Etats pour un prompt rétablissement.

Pour terminer avec ces remerciements et en plein accord avec M. Joseph Iten, président du Conseil national, je tiens à souligner combien le président de la Confédération, M. Jean-Pascal Delamuraz, a su cette année, au cours d'innombrables réceptions, faire une place de choix aux deux représentants du Parlement, le président du Conseil national et le président du Conseil des Etats. Il s'est ainsi distingué d'attitudes parfois ambiguës qu'on a pu remarquer précédemment.

L'année 1989 a été marquée, à mon sens, par le fantastique développement de l'ouverture vers la démocratie véritable, et de son corollaire indispensable, l'économie de marché des pays de l'Europe de l'Est. Cette évolution rapide, à laquelle nous avons assisté en Pologne la semaine dernière, a trouvé son symbole extrême durant la nuit du 9 au 10 novembre dernier par le franchissement sans visa du mur de Berlin. Ce jour-là, en écoutant l'excellent reportage de la radio romande à sept heures du matin, des larmes ont coulé de mes yeux. C'est que je me trouvais à Berlin en séjour linguistique le 13 août 1961 lorsque le mur commença à être édifié. Rentré dans mon village deux mois plus tard, j'ai eu l'occasion de faire mon premier discours politique dans le cadre d'une assemblée de mon parti. Le sujet consistait en un appel à la liberté où

je comparais la soi-disant démocratie populaire des Etats du bloc socialiste-soviétique avec la démocratie qui m'était chère, celle de la Suisse. Il n'y a pas de liberté possible dans une marmite à pression, ai-je dit ce jour-là à propos des régimes socialistes de l'Est européen, un jour cela sautera.

Il y a un an, au jour de mon élection à la présidence de notre conseil je n'aurais jamais imaginé que cela se produirait cette année. C'est dire l'espoir et le soulagement immenses que j'ai ressentis voici quinze jours au moment de la démolition du mur et la semaine passée à Varsovie. Partout et toujours, il faut parfois du temps, la liberté finit par triompher. La partie est cependant loin d'être gagnée dans les pays concernés; la pauvreté est grande et la liberté démocratique ne signifie pas encore qu'un consensus indispensable dans une vraie démocratie sera trouvé facilement. Il va donc appartenir aux peuples de l'Ouest et à la Suisse, en particulier, d'aider rapidement les pays de l'Est européen afin qu'ils accèdent, sans éprouver des difficultés qui sont peut-être insurmontables, à la vraie démocratie et à un régime libéral. Après l'euphorie née de la marmite éclatée, après les manifestations de masses traduisant les immenses aspirations dues à tant de longues privations, les peuples concernés vont découvrir les dures réalités de leur situation économique, mais aussi celles du régime qui est le nôtre et qui ne pourra, du jour au lendemain, coller au leur. Il faudra bâtir et construire avec eux la démocratie nouvelle et la liberté. Sur ce dernier point, je crains cependant que certains espoirs que j'ai entendu exprimer à Varsovie, il y a quelques jours, soient déçus.

En examinant la Suisse et l'Occident européen, nos interlocuteurs sont sidérés par nos excès de législation, nos carcans de règlements et d'ordonnances, le peu de place que nous aussi laissons, dans l'économie aussi bien que dans la vie sociale et culturelle, à la fantaisie et à la liberté. Il nous appartiendra de ne pas décevoir par de mauvais exemples les aspirations de ceux qui, après avoir tant souffert, ont cru que de notre côté du rideau du fer, la liberté existait tout à fait.

Je souhaite donc que le Conseil des Etats réponde à l'avenir, par la qualité des textes de lois qu'il acceptera, et aussi par le fait qu'il en refusera quelques-uns, aux aspirations de liberté du peuple et des cantons suisses. Ce sera là, à n'en pas douter, une contribution de valeur dans la direction d'un consensus, d'une compréhension et d'un rapprochement avec les milieux qui, aujourd'hui, assument la palpitante révolution de Pologne, de Hongrie et d'Allemagne de l'Est, peut-être aussi de Tchécoslovaquie et de Bulgarie.

Ce qui m'a le plus réjoui dans la mouvance politique de cette année, c'est que les conservateurs, à l'Est comme à l'Ouest, sont toujours ceux qui veulent des textes de loi, des ordonnances, des arrêtés, alors que les progressistes sont précisément ceux qui croient à l'épanouissement de l'homme dans un régime de liberté, où la responsabilité assumée par chacun prend tout son sens. La loi est alors inutile parce que le consensus du devoir à faire est partagé.

Cette dernière situation, à laquelle croient les révolutionnaires libéraux de l'Est européen, est idéale. Elle est devenue cependant un peu illusoire, depuis hier, en Suisse. Le vote sur l'armée a montré que, quand le peuple est gâté, l'effort demandé paraît excessif à un homme sur trois. Le devoir, l'esprit de milice a fait place à un individualisme où l'on ne s'identifie plus à la communauté nationale. La richesse et l'absence de consensus national sur différents sujets autrefois indiscutés peuvent conduire nos pays occidentaux à légiférer encore plus, donc à devenir des régimes qui ressembleront davantage, à long terme, à ceux que veulent quitter et que croient trouver chez nous les révolutionnaires en marche de l'Est européen.

Mes chers collègues, la présidence du Conseil des Etats m'a été dévolue d'une part, parce que j'appartenais ce jour-là au bon parti, au bon conseil, et que c'était le bon moment, bref, parce que j'ai eu beaucoup de chance dans la vie et d'autre part, parce que vous l'avez si généreusement accepté voilà un an. Si la chance en politique échoit à beaucoup, seule la providence peut assurer à un président une assemblée aussi généreuse, vivante, conviviale et bienveillante que la vôtre. Enfin, c'est avec un grand sourire et une grande joie que je dis

à Dieu après les événements de la semaine dernière, ma reconnaissance de m'avoir permis d'être ce soir ici pour vous dire ma gratitude et mon amitié. (*Applaudissements*)

Wahl des Präsidenten Election du président

<i>Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin</i>	
Ausgeteilte Wahlzettel / Bulletins délivrés	42
eingelangt / rentrés	42
leer / blancs	2
ungültig / nuls	0
gültig / valables	40
absolute Mehr / majorité absolue	21

Es wird gewählt – Est élu
Herr Luregn Mathias Cavelty mit 40 Stimmen

Le président: Je félicite le nouveau président de sa brillante élection. Je me réjouis pour lui, pour sa famille, pour le canton des Grisons. Je lui adresse les meilleurs vœux et lui souhaite un plein succès. Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir prendre la présidence. (*Applaudissements*)

*Herr Cavelty übernimmt den Vorsitz
M. Cavelty prend la présidence*

Präsident: Cher Président sortant, preziasas e prezias collegas, lubi am mi mes emprems plaids d'engraziament en miu lungatg matern romontsch. Entras Vossa elecziun honoreis Vos per la secunda gada della historia della Confederaziun in romontsch cul presidi dil Cussegl dils stans. L'emprema gada ei quei stau il cass igl onn 1911, pia avon 78 onns, cun l'elecziun de Felix Calonder, il cusseglier federal de pli tard, a quella aulta scharscha.

A nossa minoritad romontscha fa ei bein, de veser e sentir il respect e la stema dell'entira Svizra, simbolisada entras Vossa elecziun.

Possi cheutras la schientscha romontscha, cun dretgs e duers enviers in futur empermettent, vegnir infirmida el spèrt de toleranza e respect vicendeivel.

Egredi presenti, colla nomina di un Grigionese alla presidenza del Consiglio degli Stati si fa onore all'intero cantone dei Grigioni; e quindi anche al Grigione Italiano.

Sapiamo che le valli grigionitaliane di Poschiavo, Bregaglia, Mesolcina e Calanca sono una componente essenziale per l'unità svizzera-italiana.

Sono perciò lieto di potervi ringraziare anche in italiano per l'onore della Vostra elezione.

Liebe Kolleginnen und Kollegen, mit meiner heutigen Wahl, für die ich herzlich danke, ehren Sie den Kanton Graubünden, meine Bürgergemeinde Schluein, meine Wohngemeinde Chur, meine Familie und meine Partei.

Betrachtet man die vier letzten Wahlen zum Ständeratspräsidenten, so lässt sich ein für die Geschichte der Schweiz wohl einmaliges Phänomen feststellen: Angefangen mit dem Deutschschweizer Alois Dobler über den italienischsprachigen Franco Masoni zum scheidenden Romand Hubert Raymond folgt nun mit mir als Rätoromanen der Abschluss einer kulturellen Tour de Suisse durch alle Nationalsprachen unseres Landes.

Damit zeichnete unser Rat ein strahlendes Bild der viersprachigen Schweiz und gab ein leuchtendes Beispiel von Toleranz und gegenseitigem Verständnis, so wie der Oberhalbsteiner Dichter Pater Alexander Lozza das Schweizer Kreuz als Symbol der Schweiz in Surmiran umschrieb: «Cun catter bratschs, te catter pievels ambratschas, Crousch, an pasch e prievels. Els èn signias cugl ties signal, crouschaders veirs d'en ideal.»

Die rätoromanische Minderheit hat heute besonderen Anlass, Ihnen dafür zu danken.

Man spricht heute viel vom Auseinanderklaffen der Sprachen

und Kulturen, vom sogenannten Röstigraben in der Schweiz. Im Ständerat ist, wie das heutige Beispiel zeigt, das Gegenteil wahr. Das Verständnis und die Verständigung bilden hier noch – und hoffentlich immer mehr – ein tragendes Element unserer gemeinsamen Parlamentsarbeit. Es erschöpft sich nicht in einem bloss verbalen Sichverstehen, sondern hat seine Wurzeln im elementaren Respekt vor dem Mitmenschen, auch wenn er anderer Provenienz oder anderer Meinung ist und diese Meinung auch kundtut. Denn miteinander zu sprechen ist besser als gegeneinander zu schweigen.

Als neugewählter Präsident des Ständerates möchte ich gerne dazu beitragen, dass Verständigung und Verständnis als Markenzeichen des Ständerates erhalten bleiben und über die Schwellen unseres Rates hinausströmen ins Alltagsleben der Bürger unter sich und im Verhältnis zu den Fremden, handle es sich um Gäste unseres Touristenlandes, um Gastarbeiter oder um Asylanten, an die ich angesichts schrecklicher Ereignisse der letzten Zeit ganz besonders erinnern möchte.

Meine Damen und Herren, mit meiner Wahl gibt die Schweizerische Eidgenossenschaft zum siebenten Mal einem Vertreter Graubündens die Ehre des Ständeratspräsidiums. Ich möchte Ihnen auch im Namen meines Bündner Kollegen und Freundes Ulrich Gadiant dafür danken. Lassen Sie mich hier meiner sechs Vorgänger im Präsidium ehrend gedenken. Es sind dies: im Jahre 1878 Florian Gengel, 1897 Luzius Raschein, 1911 Felix Calonder, 1918 Friedrich Brügger, 1932 Andreas Laely und 1970 – noch in unserer besten Erinnerung – Arno Theus. Ich hoffe, ein würdiger Nachfolger dieser Persönlichkeiten zu werden. Und weil durch die Nennung dieser Namen in unserem Saale ein Hauch des Geistes von Alt-Fry-Rätien weht, lasst mich in diesem Augenblick auch noch die drei Bundesräte nennen, die Graubünden der Eidgenossenschaft stellen konnte, nämlich 1878 bis 1882 Simeon Bavier, 1913 bis 1920 Felix Calonder und 1979 bis 1987 unseren hochverehrten Freund Leon Schlumpf. Die Nennung dieser Persönlichkeiten rechtfertigt sich hier nicht nur wegen ihrer grossen Verdienste, sondern auch deshalb, weil Felix Calonder zuvor Präsident und Leon Schlumpf Vizepräsident des Ständerates waren.

Comme nouveau président, il m'échoit l'honneur de remercier vivement mon prédécesseur, M. Hubert Reymond pour sa brillante présidence de notre conseil. Il fut un président compétent et aimable qui sut diriger notre conseil sans s'écarter du but et, malgré les nombreux objets à traiter, sans nous infliger des heures supplémentaires. Je lui souhaite une bonne guérison des conséquences de l'accident qu'il a subi en fonctions officielles en Pologne. J'espère avoir suffisamment appris durant mon temps de purgatoire, sur le siège de la vice-présidence, pour pouvoir conduire, sans grandes difficultés, la barque de notre conseil à travers les écueils. Que s'applique le vieil adage particulièrement bien adapté aux délibérations de notre conseil: *Fortiter in re, suaviter in modo*.

Möge unser Rat dank dem guten Willen aller und mit der Hilfe Gottes gute Arbeit leisten zum Wohle von Land und Volk. Deus protegi la Svizra. *(Beifall)*

Wahl des Vizepräsidenten
Election du vice-président

Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin

Ausgeteilte Wahlzettel / Bulletins délivrés	42
eingelangt / rentrés	42
leer / blancs	1
ungültig / nuls	0
gültig / valables	41
absolutes Mehr / majorité absolue	21

Es wird gewählt – Est élu
Herr Max Affolter mit 41 Stimmen

Wahl des 1. Stimmenzählers
Election du 1er scrutateur

Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin

Ausgeteilte Wahlzettel / Bulletins délivrés	42
eingelangt / rentrés	42
leer / blancs	3
ungültig / nuls	0
gültig / valables	39
absolutes Mehr / majorité absolue	20

Es wird gewählt – Est élu
Herr Jakob Schönenberger mit 39 Stimmen

Wahl des 2. Stimmenzählers
Election 2e scrutateur

Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin

Ausgeteilte Wahlzettel / Bulletins délivrés	41
eingelangt / rentrés	41
leer / blancs	3
ungültig / nuls	0
gültig / valables	38
absolutes Mehr / majorité absolue	20

Es wird gewählt – Est élue
Frau Esther Bühler mit 37 Stimmen

Ferner haben Stimmen erhalten / Ont en outre obtenu des voix
Andere: 1 Stimme

Wahl des Ersatzstimmenzählers
Election du scrutateur suppléant

Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin

Ausgeteilte Wahlzettel / Bulletins délivrés	42
eingelangt / rentrés	42
leer / blancs	2
ungültig / nuls	0
gültig / valables	40
absolutes Mehr / majorité absolue	21

Es wird gewählt – Est élu
Herr Arthur Hänsenberger mit 40 Stimmen

Präsident: Damit ist das Wahlgeschäft für heute beendet. Bevor wir zur Behandlung der Sachgeschäfte übergehen, möchte ich Frau Jaggi zur erfolgreichen Wahl zur Stadtpräsidentin von Lausanne herzlich gratulieren. *(Beifall)*

89.068

Rebbaubeschluss vom 22. Juni 1979.
Verlängerung
Arrêté sur la viticulture du 22 juin 1979.
Prorogation

Botschaft und Beschlussentwurf vom 18. Oktober 1989 (BBi III, 1269)
Message et projet d'arrêté fédéral du 18 octobre 1989 (FF III, 1221)

Antrag der Kommission
Eintreten
Proposition de la commission
Entrer en matière

Gadiant, Berichterstatter: Die Geschäftsordnung will es, dass ich das erste Sachgeschäft unter dem neu gewählten Präsi-

Mitteilungen des Präsidenten

Communications du président

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1989
Année	
Anno	
Band	V
Volume	
Volume	
Session	Wintersession
Session	Session d'hiver
Sessione	Sessione invernale
Rat	Ständerat
Conseil	Conseil des Etats
Consiglio	Consiglio degli Stati
Sitzung	01
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.11.1989 - 18:15
Date	
Data	
Seite	631-633
Page	
Pagina	
Ref. No	20 018 210

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.
Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.
Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.